ÉDUCATION
RÉSEAU SCOLAIRE


L'état des bibliothèques scolaires **laisse à désirer**
Page 2


Les commissions scolaires cherchent **plus de financement**
Page 3


En service de garde, l'**AEP est devenue obligatoire**
Page 4

CAHIER THÉMATIQUE H › LE DEVOIR, LES SAMEDI 1ER ET DIMANCHE 2 FÉVRIER 2014



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pour offrir un bon enseignement, pas de recette magique, ni de mode d'emploi. «Pour chaque enfant, il faut trouver la méthode», croit une des enseignantes du primaire interrogées.

Changer le monde, un enfant à la fois

Quatre enseignants du primaire se confient

Le plus beau métier du monde, l'enseignement ? C'est du moins ce que dit l'adage, mais les statistiques révèlent plutôt qu'un cinquième des enseignants décrochent dans les cinq premières années de pratique du métier. Invités à témoigner, quatre enseignants du primaire s'accordent pour souligner l'essoufflement et les nombreuses exigences de l'emploi, mais aussi pour rappeler qu'il s'agit d'un métier de passionnés qui ont à cœur la réussite des élèves.

ASSIA KETTANI

S'il y a le fait de travailler *«continuellement avec beaucoup de décibels dans les oreilles, en plus des corrections, des bulletins et des rencontres»*, cite Catherine, enseignante de 1re année dans une école privée de Montréal, il y a aussi l'immense diversité des classes québécoises, qui fait qu'aucune méthode ni aucun programme ne peuvent s'appliquer à tous les enfants et répondre à la complexité du groupe. Il y a tout d'abord les différences de niveau.

«Au début de la 1re année, certains sont déjà très éveillés et connaissent leur alphabet, alors que d'autres savent à peine tenir un crayon», note Catherine. Un écart qui se creuse avec l'utilisation parfois massive des jeux vidéo, véritable fléau éducatif selon elle: *«Lorsqu'un enfant passe son temps à la maison devant un écran, n'a jamais fait de casse-tête ou de pâte à modeler, nous peinons à capter son attention ou son regard. Il s'attend à ce que le prof se donne en spectacle.»*

Sans compter les difficultés plus lourdes qui viennent se greffer au tableau. *«Sur mes 17 élèves, cinq sont suivis par un psycho-éducateur et huit par un orthopédagogue,* explique Henri, enseignant de 6e année dans une école publique. *C'est impossible d'adopter le même rythme d'enseignement pour tous.»*

Et, dans une école comme le collège Marie-de-France, où enseigne Philippe, se côtoient 60 nationalités et un bon nombre d'allophones, qui n'ont pas tous atteint le même niveau en français. Ainsi, l'enseignement s'adapte aux besoins, ce qui génère un travail infini destiné à accompagner au mieux les différentes personnalités qui composent une classe.

«Aucun programme général n'est applicable. Chaque professeur fait son possible, avec son cœur et ses convictions», souligne Pierre, enseignant en 1re année dans le réseau public. *«Il n'y a pas de mode d'emploi: pour chaque enfant, il faut trouver la méthode»*, poursuit Catherine. Et, pour répondre à la tâche, nombreux sont ceux qui se brûlent les ailes. *«La plupart d'entre nous cherchent la qualité. Quand on trouve que le matériel pédagogique n'est pas adapté, par exemple, on en crée du nouveau. Un jeune professeur qui déborde d'idées? Il n'y a personne pour l'arrêter.»*

Réticences et mission

Dans ces conditions, les réticences de certains enseignants envers les directives imposées du ministère resurgissent. Ainsi, la réforme divise — certains sont pour, alors que d'autres sont contre — mais cela n'enlève rien au fait que les professeurs n'ont pas forcément changé leur manière d'enseigner. *«La réforme a été pensée par des gens qui ne sont pas sur le terrain. Elle est impossible à appliquer. Alors, on ferme la porte et on enseigne comme on pense»*, estime Catherine.

Mais, pour Henri, le véritable problème réside dans la formation initiale des enseignants, qui n'est *«pas adéquate et qui est inégale d'une université à l'autre*, explique-t-il. *J'ai déjà eu des stagiaires qui ne savaient pas enseigner la lecture ni réagir face aux élèves en difficulté.»* Un avis partagé par Pierre, qui souligne la fragilité d'un jeune de 23 ans qui, après avoir fini son bac et fait ses quatre stages, *«peut se sentir très démuni»* face à certaines situations et à certains élèves particulièrement exigeants.

Mais, en marge des connaissances transmises, de l'enseignement de la lecture ou des mathématiques, les années du primaire sont l'occasion pour l'enfant de construire sa relation au monde. *«Nous formons de futurs citoyens éduqués et avertis, cultivés et critiques. C'est beaucoup plus complet que seulement les connaissances»*, rappelle Henri. Et il s'agit là d'une lourde responsabilité, pourtant méconnue. *«Les parents n'ont pas toujours conscience de la responsabilité de l'enseignant en ce qui concerne le développement de la personnalité de l'enfant. L'école est un milieu de vie et nous les accompagnons dans leur socialisation.»*

Et, selon Philippe, cette relation est d'autant plus importante que l'enfant est jeune. *«À l'école, la part des enjeux de socialisation est énorme. Nous travaillons sur l'estime de soi, l'autonomie et le rapport aux autres.»*

Dérives possibles

Et, pour mieux réussir à accompagner les enfants sur le chemin de la réussite, les enseignants rappellent l'importance des spécialistes, qui sont là pour corriger le tir lorsque le parcours se complique. L'écueil à éviter: que les problèmes s'installent et ne soient traités qu'au secondaire. Mais, qu'il s'agisse de l'école publique ou de l'école privée, les dérives possibles existent.

Dans le réseau public, c'est le manque de ressources qui revient au banc des accusés. *«Sur mon groupe de 20 élèves, six ont des difficultés d'apprentissage. Mais, faute de ressources, je dois en cibler trois, et ça me crève le cœur parce que les enfants ont des besoins et que nous ne sommes pas en mesure d'y répondre»*, dit Pierre.

Mais, dans le secteur privé, l'accessibilité n'est pas toujours évidente. *«Il peut être difficile d'avoir accès à un réseau d'orthopédagogues. Les parents sont obligés de consulter dans le secteur privé»*, explique Philippe. À cela s'ajoute un autre écueil régulièrement décrié: le clientélisme des parents, qui peut parfois déteindre sur l'encadrement de l'enfant. *«Certains parents s'attendent à ce que leur enfant réussisse parce qu'ils paient. Et, quand il y a des difficultés, ils rejettent la faute sur l'enseignant,* dénonce Catherine. *Parfois, ils vont attendre la 3e année, ou même plus tard, avant d'accepter d'aller consulter pour un problème neurologique ou un déficit d'attention.»* Un avis relayé par Philippe: *«Dans trois cas sur quatre, les parents nient les difficultés de l'enfant ou ne mettent pas en œuvre les décisions dont on a discuté pendant les rencontres.»*

Mais, malgré les défis qui se multiplient, il demeure difficile de saper l'amour du métier. *«Notre paie, ce sont les petits miracles que nous arrivons à faire tous les jours. Nous changeons le monde, un enfant à la fois»*, estime Catherine. *«Qui sont ceux qui lâchent?,* s'interroge Pierre. *Sans doute des enseignants qui sont déjà fragiles au niveau personnel»*, conclut-il. Les autres sont des passionnés.

Collaboratrice
Le Devoir

ENTREVUE AVEC AGNÈS CONNAT, COMMISSAIRE SCOLAIRE

« Nous défendons l'idée que l'école fait partie de la communauté »

Les élections pour renouveler le mandat des commissaires scolaires auront lieu en novembre

HÉLÈNE ROULOT-GANZMANN

Agnès Connat est devenue commissaire scolaire en mai 2010, à la faveur d'une élection partielle et alors que son prédécesseur avait démissionné. *«Je suis engagée dans mon quartier depuis de nombreuses années, d'abord au CPE de ma fille, puis à l'école. Ensuite, j'ai travaillé dans des groupes communautaires,* raconte celle qui est retournée aux études il y a quelques mois. *Ça m'a permis de rencontrer beaucoup de gens et notamment Diane de Courcy, qui était à l'époque à la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Je me suis manifestée parce que je voulais contribuer à améliorer la réussite scolaire et la qualité de vie de toute la communauté.»*

Agnès Connat est commissaire scolaire dans les Faubourgs, ce qui correspond à peu près au Centre-Sud de Montréal, une circonscription qui comprend notamment l'école secondaire Pierre-Dupuy, établissement qui a longtemps fait les manchettes pour son taux de décrochage scolaire particulièrement élevé.

«Nous avons beaucoup travaillé ces dernières années, note Agnès Connat. *On a développé tout un réseau de partenariats en complément du travail pédagogique. L'entrée de l'école a été modifiée et nous avons fait en sorte que les élèves s'approprient leur école, s'y sentent bien, même en dehors des heures de cours, avec notamment l'installation de terrains de soccer. Nous avons aussi travaillé avec tous les directeurs d'école de la circonscription, afin que chacun réfléchisse à un axe à donner à son établissement, arts ou sports par exemple. Et, grâce à nos partenaires, nous avons pu financer des projets dans un quartier où l'indice de défavorisation est élevé. Car il faut savoir que, dans de nombreux projets, oui, l'État et les commissions scolaires contribuent, mais la communauté aussi doit mettre la main à la pâte. Or, dans les Faubourgs, de nombreux parents n'arrivent même pas à payer leur loyer et à nourrir leurs enfants… Alors, financer un terrain de soccer ou planter des arbres…»*

Agnès Connat fait partie du MÉMO, le Mouvement pour une école moderne et ouverte. *«Nous défendons l'idée que l'école fait partie de la communauté,* explique la jeune femme. *Pour favoriser la réussite scolaire des jeunes, bien sûr qu'il faut des locaux de belle qualité, de belles cours d'école, des programmes pédagogiques, de bons enseignants, etc., mais il faut aussi des conditions sociales et économiques favorables. Nous travaillons donc beaucoup avec les groupes communautaires dans le but d'améliorer la qualité de vie des jeunes.»*



SOURCE AGNÈS CONNAT

Agnès Connat a voulu s'engager davantage dans sa communauté comme commissaire scolaire, dont un des rôles réside dans le tissage de liens entre les établissements scolaires et les parents, les élèves, mais aussi les résidants du quartier et les groupes communautaires.

Vie de quartier

Un des rôles du commissaire réside donc dans le tissage de ce lien entre les établissements scolaires et les parents, les élèves, mais aussi les résidants du quartier et les groupes communautaires. Ainsi, une nouvelle structure de gouvernance a été créée voilà quelques années, le comité de quartier scolaire. Des rencontres y ont lieu deux ou trois fois par an et permettent de réunir autour d'une même table les directeurs des écoles primaires, secondaires et adultes, les présidences des conseils d'établissement, mais aussi des représentants des élus locaux et des groupes communautaires avec lesquels les écoles peuvent travailler.

«Ça nous permet de développer des projets ancrés sur notre terrain, parce que, bien évidemment, les besoins ne sont pas les mêmes à Westmount, à Parc-Extension et dans le Centre-Sud», explique Agnès Connat.

Un travail au plus proche des préoccupations des familles a permis notamment de venir en aide aux enfants immigrants sans statut légal, qui vivent au Québec mais ne fréquentent pas l'école pour des raisons financières, mais aussi parce que leurs parents craignent de se faire repérer.

«Nous avons travaillé avec notre administration et avec le ministère de l'Éducation pour trouver des solutions concrètes à ce problème, raconte la commissaire des Faubourgs. *Un service personnalisé a pu être mis en place. Nous avons notamment travaillé avec les groupes communautaires qui aident ces familles et demandé au ministère de créer un code d'identification temporaire. Autre action qui a eu des résultats: la modification des formulaires de la CSDM afin que chaque parent puisse lui-même indiquer "père" ou "mère". Cela a grandement simplifié l'inscription dans nos écoles pour les parents de même sexe. C'est d'ailleurs moi qui ai présenté la résolution au conseil des commissaires,* précise-t-elle, non sans fierté. *Mais cette problématique a pu être connue parce que des parents l'ont fait remarquer à un collègue.»*

À temps partiel

Selon elle, le rôle de commissaire scolaire est donc essentiel, et pas seulement parce qu'elle est la mère de deux filles dont l'une est toujours au secondaire. Pour se présenter, il suffit de résider sur le territoire de la CSDM. Alors, oui, il y a beaucoup de parents, mais aussi des grands-parents et des étudiants qui viennent de sortir du système scolaire.

«Ce qui me gêne, ce n'est pas que certains disent vouloir supprimer les commissaires, explique-t-elle. *Ce sont les raisons qu'ils donnent. Oui, il y avait un gros travail à faire pour réduire les dépenses, la commission l'a fait et continue à le faire. Mais, quand on me parle de nos salaires… Il faut savoir que nous ne sommes pas payés à temps plein, au contraire des conseillers municipaux.»*

Un commissaire scolaire qui n'occupe pas d'autres fonctions à la CSDM gagne en effet 12 500$ par an. *«En gros, on considère que ça nous prend un jour par semaine… Mais il est bien rare qu'on n'en consacre pas plus»,* affirme Agnès Connat, tout en énumérant les nombreux dossiers sur la table.

Sachant que la Commission scolaire de Montréal prévoit l'arrivée de 10000 élèves supplémentaires dans ses classes au cours des dix prochaines années, la charge risque aussi de s'alourdir. Il faudra notamment superviser la rénovation et la création de nouvelles écoles. Charge que devront prendre en main des commissaires fraîchement élus ou réélus, puisque les prochaines élections auront lieu cette année, en novembre.

Collaboratrice
Le Devoir



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

L'*Enquête sur la situation des bibliothèques scolaires* nous apprend que le développement des bibliothèques scolaires au Québec «s'est curieusement arrêté au cours des années 1990».

UNE ENQUÊTE DE LA CSQ

L'état des bibliothèques scolaires laisse à désirer

THIERRY HAROUN

Malgré une amélioration au cours des dernières années, l'état des bibliothèques scolaires du Québec laisse encore à désirer. Tel est le constat que dresse la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ), à la lumière d'une enquête.

Publiée l'automne dernier par ce syndicat, l'*Enquête sur la situation des bibliothèques scolaires* dresse un lourd constat: collections désuètes, locaux utilisés à d'autres fins, heures d'accessibilité réduites et retard dans l'implantation du numérique sont autant de réalités courantes observées dans ces lieux d'initiation à la littérature et à la recherche documentaire.

Ainsi, on y apprend que le développement des bibliothèques scolaires au Québec *«s'est curieusement arrêté au cours des années 1990. Lentement mais sûrement, sans qu'on prenne trop garde aux conséquences, on a cessé de renouveler les départs à la retraite des bibliothécaires. Puis on a confié sans plan d'ensemble le soin de procéder aux achats de ressources documentaires à du personnel non qualifié, quand il ne s'agissait tout simplement que de bénévoles, bien intentionnés, mais sans encadrement. Ce laisser-aller s'est généralisé, sauf là où de fortes traditions de promotion de la bibliothèque scolaire étaient bien enracinées. Tant et si bien qu'au cours de l'année scolaire 2006-2007, on ne dénombrait plus que 21 bibliothécaires dans les 72 commissions scolaires du Québec pour assurer le développement des bibliothèques scolaires dans plus de 2600 établissements.»*

Le document note toutefois que le nombre de bibliothécaires scolaires a atteint 107 en 2012, à la faveur des mesures et programmes mis sur

VOIR PAGE H 3: BIBLIOTHÈQUES

RÉSEAU SCOLAIRE

FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

Plus de visibilité et de financement recherchés

Les 72 commissions scolaires québécoises regroupent plus de 2300 écoles publiques

SARAH POULIN-CHARTRAND

L'implantation des classes de maternelle dès l'âge de quatre ans a fait couler beaucoup d'encre en 2013, mais la présidente de la FCSQ, Josée Bouchard, dresse un bilan positif de cette première année d'implantation, qui se fait de manière très progressive. *«Le gouvernement nous a demandé d'intégrer une classe de maternelle par commission scolaire, même si quelques-unes avaient les moyens et les ressources de créer deux ou trois classes. Selon les échos que nous avons, l'implantation se passe très bien en général.»*

Rappelons que cette initiative découlait d'un programme du ministère de l'Education, de Loisir et du Sport, Agir Autrement, en place depuis 2002, qui vise les écoles défavorisées dans tout le territoire québécois. *«Le but était de donner une impulsion à des milieux moins favorisés et de mettre en place une meilleure stimulation de certains enfants,* explique Josée Bouchard. *La recherche le démontre: lorsqu'on agit tôt sur le développement des enfants, les effets positifs se font sentir.»*

Mais certaines commissions scolaires ont dû faire face à des défis, notamment en devant choisir une école où implanter cette classe de maternelle, alors qu'elles comptent plusieurs écoles défavorisées dans leur secteur. Le second défi, ajoute la présidente de la FCSQ, a été de convaincre les parents du bien-fondé de ce nouveau programme.



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

La présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec considère que la première année d'implantation des classes de maternelle dès l'âge de quatre ans s'est bien déroulée.

Certaines commissions scolaires n'auraient d'ailleurs pas réussi à rallier assez de parents au projet. *«Il faut garder en tête que personne n'est obligé d'envoyer son enfant à la maternelle* [à quatre ou cinq ans]. *Pour certains parents, un enfant de cet âge est trop petit pour aller à l'école.»* Dans certains milieux également, ce sont des enfants qui ne fréquentent pas du tout la garderie, et il faut convaincre les parents des avantages à les sortir du milieu familial.

Des services à financer

Évidemment, l'implantation des maternelles dès quatre ans, qui plus est si elles sont élargies à plus d'une école par commission scolaire, nécessite des sous. Pourtant, l'école québécoise manque cruellement de ressources, note Josée Bouchard. Dans les dernières années, plusieurs nouveaux services ont fait leur apparition dans le réseau scolaire: les services de garde uniformisés (ils ne le sont que depuis une dizaine d'années), les horaires de maternelle qui sont passés au temps plein, l'aide aux devoirs, la lutte (obligatoire) contre l'intimidation.

«Le secteur de l'éducation a mis énormément de choses en place dans les dernières années, qu'on pense notamment aux meilleurs diagnostics en matière de comportements et de difficultés d'apprentissage. Tout cela exige beaucoup de ressources, résume la présidente de la FCSQ, *et, si nous jumelons cela avec l'atteinte de l'équilibre budgétaire, nous faisons face à plusieurs défis de financement. On tente de contribuer aux efforts déployés pour le déficit zéro,* continue Josée Bouchard, *mais la majorité des commissions scolaires se retrouvent, elles, en déficit.»*

Dans les quatre dernières années, elles ont fait face à des compressions budgétaires de l'ordre de 640 millions de dollars. Selon la présidente de la FCSQ, les services directs aux écoles sont touchés en ce moment, puisque les compressions visent principalement l'administration ou les services informatiques.

Un nouveau souffle pour les commissions scolaires?

Un des enjeux majeurs auxquels doivent faire face les commissions scolaires, et la présidente de la FCSQ en est bien consciente, est leur légitimité au sein de la population et des parents en général. Avec un taux de participation de 8% aux dernières élections scolaires, la pertinence des commissions scolaires est parfois remise en question, estime Josée Bouchard. *«Mais qui encourage les gens à aller voter lors de ces élections? On ne voit pas de campagnes de sensibilisation à l'exercice comme on en voit pour les élections provinciales ou municipales»*, dit la présidente, pour expliquer en partie cette participation famélique.

La FCSQ, qui représente 72 commissions scolaires et plus de 2300 écoles publiques, travaille donc actuellement, en partenariat avec la Fédération des comités de parents, afin de mettre sur pied un plan de promotion pour les élections scolaires. *«Il faut intéresser les parents, les encourager à aller voter. C'est important de soutenir cela, beaucoup de gens s'engagent et croient à la démocratie scolaire.»* Le rôle d'un commissaire est de tracer les grandes orientations de sa commission et il s'apparente au rôle du conseiller municipal, selon le site de la fédération.

Lors des élections prévues le 2 novembre 2014, un grand changement se fera sentir: une diminution de 50% des postes de commissaire élu. Avec ces postes en moins, la FCSQ aimerait pouvoir augmenter le salaire de ces commissaires, qui tourne actuellement autour de 5000$ à 7000$ par année, avec une exception toutefois, celle de la Commission scolaire de Montréal. *«Nous voulons la parité avec les conseillers municipaux,* explique Josée Bouchard, *et, en diminuant le nombre de postes, on pourrait y arriver avec la même enveloppe budgétaire.»*

La présidente de la FCSQ, en poste depuis cinq ans, espère que ces changements apporteront du sang neuf dans l'organisation des commissions scolaires en 2014.

Collaboratrice
Le Devoir

BIBLIOTHÈQUES

SUITE DE LA PAGE H 2

pied par le ministère de l'Éducation depuis une dizaine d'années. Reste que, encore aujourd'hui, 19 commissions scolaires, dont 14 en région éloignée, n'ont toujours pas de bibliothécaire scolaire.

Sans surprise

En entrevue, la vice-présidente de la FPPE-CSQ, Sophie Massé, se dit peu surprise par les constats de l'enquête. *«On s'attendait, parce qu'on recevait beaucoup de plaintes de la part des bibliothécaires. Par cette étude, on voulait voir si ces problèmes étaient généralisés. Et, malheureusement, c'est le cas. Bien sûr, il y a des commissions scolaires qui sont beaucoup plus proactives, je pense par exemple à la commission scolaire des Phares* [située dans la région du Bas-Saint-Laurent], *qui profite d'un milieu très dynamique»*, fait-elle valoir.

Si l'étude note qu'une grande partie des bibliothèques souffrent d'une absence chronique de mise à jour des collections, certaines sont utilisées à différentes fins

Les bibliothécaires se plaignaient particulièrement du manque de reconnaissance de leur métier par les établissements scolaires, ajoute Mme Massé. *«Les bibliothécaires nous disaient qu'elles n'étaient pas en mesure de faire leur travail* [comme elles l'entendent].*»*

D'ailleurs, l'enquête de l'organisme syndical a permis de constater que la place et le rôle de la bibliothécaire au sein de la commission scolaire et de l'école ont un statut très variable. À un extrême du spectre de la reconnaissance, on accorde à certaines un rôle important, *«voire très important, dans la réussite des élèves, et leur participation est assurée à toutes les tribunes de discussion.»* Et, à l'autre extrême, il n'y a ni reconnaissance, ni participation, lit-on. *«Plusieurs bibliothécaires estiment que les directions des services éducatifs, les directions d'établissement, les enseignantes et enseignants et les collègues professionnels n'ont généralement qu'une connaissance limitée de leur travail au sein de la bibliothèque et de leur contribution à la réussite éducative.»*

De même, lit-on plus loin, *«on ne reconnaît pas la place des bibliothécaires dans la planification et l'élaboration de stratégies d'apprentissage. En fait, elles sont rarement sollicitées pour assister aux rencontres concernant le personnel enseignant, pratiquement jamais associées aux consultations sur le projet éducatif, le plan de réussite ou l'élaboration de la convention de gestion et de réussite éducative.»* Plus encore, si l'étude note qu'une grande partie des bibliothèques souffrent d'une absence chronique de mise à jour des collections, certaines sont utilisées à différentes fins: salle de classe, de réunion, d'informatique, de retrait pour les jeunes turbulents, de repas, de bricolage pour le service de garde ou encore pour… l'hygiéniste dentaire.

Constats et recommandations

Sophie Massé estime par ailleurs qu'il faut changer certaines pratiques qu'on retrouve au sein du réseau scolaire, notamment en ce qui concerne la redistribution des budgets alloués.

«On constate que les sommes disponibles sont divisées par classe, parce que la bibliothèque scolaire est tellement mal entretenue qu'on ne s'y retrouve plus. Par conséquent, chaque professeur — et on peut le comprendre — achète des livres pour sa classe et les garde pour sa classe. On se retrouve à la fin avec deux ou trois enseignants qui ont acheté la même chose. Il n'y a pas de concertation», déplore la syndicaliste, qui profite de l'occasion pour demander au gouvernement du Québec de maintenir les mesures mises en place qui permettent l'acquisition de livres et l'embauche de bibliothécaires.

Collaborateur
Le Devoir

RÉSEAU SCOLAIRE

SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

Une attestation d'études professionnelles devenue obligatoire

SARAH POULIN-CHARTRAND

Avant l'année scolaire 2011-2012, une éducatrice en milieu scolaire ne devait détenir qu'un diplôme d'études secondaires et une année d'expérience avant d'être embauchée par un service de garde. Depuis, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), voyant dans cette situation quelques lacunes, a mis sur pied un comité de travail chargé de réfléchir à la question. Si certaines éducatrices détiennent déjà une attestation d'études collégiales, le comité juge cependant que ce diplôme n'est pas tout à fait adapté à la réalité du milieu scolaire. Il recommande donc la création d'une attestation d'études professionnelles (AEP).

Ce sont les commissions scolaires qui sont chargées de cette formation, obligatoire pour tous les nouveaux éducateurs embauchés depuis 2011, soit environ 2000 par année. Pour les éducateurs déjà en poste, la formation est optionnelle.

Les services de garde existent depuis plus de 30 ans, mais le réseau s'est rapidement développé depuis une dizaine d'années, à la demande des parents notamment, rappelle Caroline Lemieux, attachée de presse de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ). Aujourd'hui, chaque commission scolaire est tenue d'offrir un service de garde dans une école lorsqu'un conseil d'établissement en fait la demande.

Si les services de garde se sont transformés en devenant aussi répandus, le rôle des éducateurs en milieu scolaire a aussi dû s'adapter. Alors que les éducatrices en CPE ou en garderie travaillent avec des enfants de 0 à 5 ans et qu'elles sont titulaires d'une attestation ou d'un diplôme d'études collégiales, les employés du milieu scolaire n'ont pas les mêmes tâches. La possibilité d'une formation de niveau collégial n'avait donc pas été retenue par le comité de travail du MELS, qui a analysé les tâches des éducateurs en milieu scolaire.

Formation en 390 heures

Le programme de l'AEP pour éducateurs en milieu scolaire est d'une durée de 390 heures; il comprend un stage et se décline en 11 modules. Les futurs éducateurs abordent notamment les interventions selon l'âge des enfants ou la planification et l'organisation d'activités selon le groupe d'âge. Mais les formations peuvent varier d'une commission scolaire à l'autre. À la commission scolaire des Navigateurs, dans la région de Québec, par exemple, on aborde aussi l'éthique professionnelle ou le développement d'une bonne communication avec les enfants, les parents et les enseignants.

Puisque la maternelle dès quatre ans a commencé l'an dernier à être implantée dans toutes les commissions scolaires, un module sur les enfants de cet âge a aussi été inclus dans la formation.

Selon Caroline Lemieux, l'offre de cours ne satisfait actuellement pas à la demande, et la FCSQ est en pourparlers avec le gouvernement afin de bonifier le financement qui servira à payer cette formation et elle procède en ce moment à une analyse plus précise des besoins de formation de chaque commission scolaire.



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Les éducateurs et éducatrices qui œuvrent aujourd'hui en milieu scolaire ont plusieurs possibilités de formation, au-delà de la nouvelle attestation d'études professionnelles.

«Il faut aussi dire, tient à souligner la porte-parole de la Fédération, *que l'obligation d'avoir une attestation a été entérinée lors de la signature des conventions collectives de 2011. Les syndicats étaient donc d'accord avec cette exigence.»*

Des services en constante évolution

On compte environ 20 000 éducateurs et éducatrices en service de garde en milieu scolaire au Québec. Leur salaire se situe entre 17 $ et 22 $ l'heure, selon les dernières conventions collectives.

«Depuis l'année scolaire 1997-1998, alors que les services ont commencé à être subventionnés, on a vu un boom spectaculaire de la fréquentation des services de garde, note Caroline Lemieux. *De 1997 à 2009, ils ont connu un bond de 165 %.»* En 2011-2012, 27 000 élèves québécois fréquentaient un service de garde, soit 49 % de tous les élèves.

D'après un rapport du Conseil supérieur de l'éducation sur les services de garde en milieu scolaire, préparé en 2006, le développement de ces services de garde est intimement lié au développement des garderies pour les 0-5 ans dans les années 1990. Mais c'est durant les années 1970 que font leur apparition les services de garde en milieu scolaire, sous l'impulsion de parents *«qui souhaitent contrer le phénomène des enfants "à la clé au cou"»*, peut-on lire dans ce rapport. C'est seulement en 1979, dans la Loi sur les services de garde à l'enfance, qu'a été inscrit le droit des enfants du primaire à recevoir des services de garde.

On assiste dans les années 1980 à un développement rapide des services en milieu scolaire, mais il faut attendre la syndicalisation des employés pour y voir une certaine stabilité. Auparavant, les éducatrices et les éducateurs étaient des *«préposés»* et ils n'étaient *«pas reconnus comme ayant un mandat d'éducation»*, lit-on dans le rapport. C'est finalement durant les années 1990 que les services de garde en milieu scolaire connaissent leur déploiement et s'uniformisent.

Les éducateurs et éducatrices qui œuvrent aujourd'hui en milieu scolaire ont plusieurs possibilités de formation, au-delà de la nouvelle AEP. Représentant 51 % des services de garde de la province, l'Association des services de garde en milieu scolaire du Québec (ASGEMSQ) offre plus de 140 propositions d'activités de formation continue, telles que « Vive la période des devoirs », « Agir en milieu ethnique », « Une discipline renouvelée et efficace », « Multi-âge, un défi à relever ».

Collaboratrice
Le Devoir

DURENFORT.COM

Des professionnels du système scolaire informent

« On aimerait que le site devienne un endroit de référence pour les parents québécois »

PIERRE VALLÉE

Le SPPLRN, affilié au Syndicat canadien de la fonction publique, regroupe 700 professionnels œuvrant auprès des 120 000 élèves de la commission scolaire des Affluents, de la Commission scolaire de Laval et de la commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles. *«Ce sont tous des professionnels qui travaillent auprès des élèves ou qui travaillent pour leur bien,* souligne Guillaume Bégin, président du SPPLRN. *Malheureusement, il y a encore trop de parents qui connaissant peu ou mal les services qu'offrent nos professionnels. Un des buts du site est d'expliquer ce que font ces professionnels et de s'assurer que les parents sont conscients que ces services existent et qu'ils peuvent les utiliser.»* Le site Internet dénombre 25 professions, allant de l'ergothérapeute au psychologue en passant par le conseiller d'orientation, chaque profession ayant sa courte fiche descriptive.

Mais pourquoi s'adresser d'abord aux parents? *«Parce que ce sont souvent les parents qui décèlent en premier que leur enfant éprouve des difficultés, mais comment peuvent-ils aider cet enfant s'ils n'ont aucune idée vers qui se tourner et qu'ils ne connaissent pas les services offerts par nos professionnels? L'enseignant, malgré sa vigilance, ne peut pas détecter toutes les difficultés de ses élèves. Les élèves turbulents, ceux qui sont dans l'action, sortent du lot. Mais un enfant tranquille, qui est néanmoins mal dans sa peau parce qu'il vit, par exemple, la séparation de ses parents, peut échapper à l'enseignant. Mais pas aux parents. D'où l'intérêt d'un site comme le nôtre, où ils peuvent se renseigner.»*

Un premier pas

Le site, tel qu'il est aujourd'hui, n'est qu'un premier pas et le SPPLRN entend bien le bonifier. *«Pour le moment, nous nous concentrons surtout à le faire connaître auprès des parents de nos trois commissions scolaires. D'ailleurs, nous avons l'entière collaboration de ces dernières. De plus, nous allons le faire connaître en distribuant des dépliants et des affiches dans les endroits où se réunissent parents et enfants, comme les bibliothèques et les arénas.»*

Une fois cette étape franchie, des fonctionnalités seront ajoutés au site. *«On aimerait que le site devienne un endroit de référence non seulement pour les parents de nos commissions scolaires, mais pour l'ensemble des parents québécois. On va rajouter des liens utiles qui permettront de rediriger facilement les parents vers des sites où ils trouveront des informations plus pointues. On aimerait aussi que le site puisse éventuellement amener des pistes de solution et peut-être même amorcer un premier contact avec un professionnel.»*

Conscience citoyenne

Le site *durenfort.com* s'inscrit aussi dans une plus large perspective, qui est celle de sensibiliser les citoyens, et pas seulement les parents, à l'importance du rôle que jouent auprès des enfants les professionnels en milieu scolaire.

«Les commissions scolaires ont connu plusieurs coupes budgétaires et, après la fin de la péréquation et le refus de leur permettre de taxer davantage, plusieurs d'entre elles se retrouveront en sérieuses difficultés financières. Et, comme les commissions scolaires ont déjà supprimé tout ce qu'elles pouvaient dans les services administratifs, les prochaines coupes toucheront certainement les services aux élèves. Il y aura donc moins de professionnels dans le système scolaire et, par conséquent, plus d'enfants qui ne recevront pas de services. Si l'on ne veut pas que cette situation se produise, il faut une plus grande sensibilisation citoyenne à l'importance des professionnels scolaires et au rôle qu'ils ont à jouer auprès des enfants.»

Selon Guillaume Bégin, le site *durenfort.com* peut devenir un outil, parmi d'autres, permettant de susciter une plus large réflexion à propos de l'éducation au Québec. *«Peut-on au moins amorcer une véritable discussion citoyenne à propos de l'éducation et de ce qu'elle devrait être au Québec? Peut-on prendre le temps d'en discuter véritablement? Par exemple, est-ce que la taxe foncière est le bon moyen de financer les commissions scolaires? Est-ce que le citoyen accepterait une hausse du taux de taxation? Ou doit-on envisager une autre forme de financement?»*

Idem en ce qui a trait aux autres éléments du système scolaire. *«Est-ce que notre système d'éducation est réellement en lien avec les besoins actuels des élèves? Sommes-nous en mesure de vérifier l'efficacité du système? Par exemple, le ministère a choisi d'investir 17 millions de dollars répartis entre l'ensemble des commissions scolaires pour combattre l'intimidation. Évidemment, ça paraît bien sur le plan politique, mais est-ce la mesure la plus efficace pour contrer ce problème? Est-ce qu'on dépense l'argent toujours au bon endroit? Ne devrait-on pas revenir à la base, c'est-à-dire vers l'élève, l'enseignant et le professionnel de soutien?»*

Pour Guillaume Bégin, il ne fait pas de doute que cette discussion doit avoir lieu, et tant mieux si le site *durenfort.com* peut aider à la susciter en informant les parents et les citoyens sur les enjeux des services professionnels en milieu scolaire.

«Il faut pouvoir dégager une conscience sociale sur l'importance de l'éducation et mettre l'accent avant tout sur les besoins des élèves. Peu importe qui nous sommes, enseignants, professionnels scolaires, commissaires scolaires, parents et même citoyens, notre point commun doit être de pouvoir offrir aux élèves ce qu'il y a de mieux, et ce, pour le bien des élèves.»

Collaborateur
Le Devoir